




# AUBERGENVILLE INFOS #102



Retrouvez toute l'information sur [www.aubergenville.fr](http://www.aubergenville.fr)

AUBERGENVILLE ET VOUS - @Aubergenville - Aubergenvilleetvous

# RENCONTRE SOLIDAIRE



**12 MARS**

**TABLE RONDE & ANIMATIONS SUR : NOS DIFFERENCES SONT UNE RICHESSE**




**DE 14H A 17H**

**MAISON DES ASSOCIATIONS**

PARTENAIRES SOLIDAIRES : L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES SCLEROSES EN PLAQUES, LE SECOURS CATHOLIQUE CARITAS FRANCE, HANDI VAL DE SEINE, L'ASSOCIATION PLURIÉLLES, LA FÉDÉRATION DES YVELINES DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS, L'ANTENNE AUBERGENVILLE, L'ASSOCIATION INSERTION FORMATION EDUCATION PREVENTION AVEC LA PARTICIPATION DU CENTRE AUBERGENVILLE DE PSYCHIATRIE AMBULATOIRE INICEA.

**ENTRÉE GRATUITE - BUVETTE.  
PASS VACCINAL ET PORT DU MASQUE.  
RENSEIGNEMENTS AU 01 30 90 45 90 ET CALLAN@AUBERGENVILLE.FR**

[www.aubergenville.fr](http://www.aubergenville.fr)

 AUBERGENVILLE ET VOUS -  @Aubergenville -  Aubergenvilletvous

## ÉDITO ▾



Chères Aubergenvilloises,  
chers Aubergenvillois,

Le 15 décembre, le Conseil Municipal a adopté le budget 2022 de la collectivité confirmant une politique de maîtrise des dépenses pour favoriser l'investissement. Ce budget va nous donner les moyens de nous projeter à moyen et long terme. Nous en avons tous besoin après ces deux années difficiles qui ont parfois contrarié nos ambitions. Et nous n'allons pas ménager nos efforts pour continuer à améliorer

vos quotidiens, entretenir et embellir notre ville. Nous voulons aussi renouer avec toutes les fêtes et les manifestations que vous appréciez tant. La sécurité publique constitue aussi l'une de nos priorités. Je ne vous le cache pas, nous devons malgré tout encore faire face aux conséquences de la crise sanitaire et de l'augmentation des charges fixes, et surtout des mesures nationales qui impactent durement les finances locales. Si la réforme de la taxe d'habitation n'a pas d'impact négatif pour le moment sur nos recettes, la commune reste néanmoins fragilisée par ce mécanisme de dotation de compensation et devient donc un peu plus dépendante des dotations de l'État. Dotations qui ne cessent de se réduire année après année. Mais pour y faire face, nous avons fait le choix à Aubergenville de maintenir et même d'accentuer notre effort de gestion, notamment sur nos dépenses de fonctionnement. Je tiens d'ailleurs à remercier l'ensemble des élus et des agents municipaux qui se mobilisent au quotidien pour imaginer et déployer des solutions innovantes qui n'impactent pas leur travail mais qui permettent de substantielles économies. Grâce à cette gestion rigoureuse et cet effort collectif, les tarifs des services municipaux dont vous pouvez bénéficier toute l'année vont rester stables et les taux d'imposition ne subiront toujours pas d'augmentation !

Gilles Lécole,  
Votre Maire




**“ Que ce printemps 2022 voit le retour des beaux et des bons jours ! ”**

Journal édité par la mairie d'Aubergenville

1, avenue de la Division Leclerc - 78 410 Aubergenville - 01 30 90 45 00

Directeur de la publication : Gilles Lécole - Directrice de la rédaction : Virginie Meunier - Journaliste : Frédéric Ragot  
Maquette : Florian Ibanez - Photos : Service communication - Adobe Stock - Impression : Imprimerie Wauquier

Merci à toutes les personnes qui ont collaboré à ce numéro

[www.aubergenville.fr](http://www.aubergenville.fr) -  Aubergenville et vous -  @Aubergenville -  Aubergenvilletvous

# ▶ VOTRE VILLE

P5



P6



CME

P7



SPORT

P8



URBANISME

# ▶ ÉLECTIONS

A graphic for the 2022 Presidential Election. It features a stylized map of France in blue and red, with the text "ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022" in large, bold, black letters.

## Êtes-vous bien inscrit(s) sur les listes pour voter à l'élection présidentielle ?

La prochaine élection présidentielle se déroulera les 10 et 24 avril 2022. Pour voter en France, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale par internet sur le site [service-public.fr](https://service-public.fr) jusqu'au 2 mars, ou directement auprès de la mairie jusqu'au 4 mars. Dans ce dernier cas, vous devez remplir un formulaire papier disponible sur le site [service-public.fr](https://service-public.fr), puis l'envoyer par courrier, en faisant en sorte que la mairie le reçoive le 4 mars au plus tard (la date de réception faisant foi) ou vous rendre sur place au plus tard le 4 mars, avec des pièces justificatives, notamment un justificatif d'identité et de domicile à votre nom de moins de 3 mois (hors facture téléphone portable).

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions) et pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (votre 18<sup>e</sup> anniversaire après le 5 mars, déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous pouvez contacter la mairie. Vous pouvez également vérifier si vous êtes déjà inscrit. **Plus d'informations sur le site [service-public.fr](https://service-public.fr)**

Si vous avez déménagé depuis la dernière élection, en restant dans la même commune, n'hésitez pas à prévenir la mairie qui pourrait vous attribuer un nouveau bureau de vote. Si vous avez changé de commune depuis la dernière élection, vous devez vous réinscrire dans votre nouvelle commune. Vous serez radié(e) automatiquement de l'autre liste.



## Le CME, ce sont eux qui en parlent le mieux

Ils ont été récemment élus au Conseil Municipal Enfants et ne cachent pas leur enthousiasme et leur volonté d'agir pour leurs camarades. Sept jeunes aubergenvillois se confient sur leur rôle au sein du CME.

### Noussayba ASLAN, CM2, école Paul Fort

« J'ai accepté de me présenter au CME, car je voulais partager mes idées. J'aimerais pouvoir améliorer beaucoup de choses dans ma ville, par exemple que tous les enfants puissent se voir proposer des activités artistiques pendant les vacances scolaires un peu comme l'école municipale des sports. Et j'espère que notre projet de parkings à vélo dans les écoles se concrétisera. J'ai aussi vraiment apprécié d'avoir participé au Téléthon en décembre. »

### Gennaro TOMMASINI-ZANINI, CM2, école Reine Astrid

« Si je me suis présenté à nouveau cette année, c'est pour que le projet que j'ai déjà défendu lors de mon premier mandat - les parkings à vélo dans les écoles - se réalise. J'aimerais vraiment qu'on puisse venir à l'école à vélo ou trottinette parce que cela permettrait non seulement de réduire les voitures autour de l'école, mais aussi de faire du sport ! J'apprécie que l'on puisse cette année se retrouver tous « pour de vrai » après une période difficile où l'on se voyait moins à cause de la crise. »

### Tamatoa LEBORGNE, CM1, école Paul Fort

« Je me suis présenté au CME pour pouvoir représenter mes camarades de classe. J'apprends énormément des échanges qui ont lieu lors des différents événements auxquels j'ai la chance de participer, que ce soit les réunions avec les autres adultes, mais aussi la cérémonie du 11 novembre qui était très émouvante. J'ai deux projets qui me

tiennent à cœur : mettre des cages de foot dans les récréations et installer des parkings à vélos dans les écoles. »

### Norhane MOUSSAOUI, CM1, école Jean de la Fontaine

« J'ai accepté de me présenter au CME pour découvrir de nouvelles choses et améliorer la vie dans notre ville. Je souhaiterais par exemple qu'il y ait encore plus de pistes cyclables à Aubergenville. Et j'espère que nous pourrons faire encore plus de séjours avec notre classe. Ce qui m'a le plus plu depuis mon élection, c'est d'avoir pu participer avec les autres enfants et les adultes aux événements de la ville comme le Téléthon et la cérémonie du 11 novembre. »

### Ayana MAYEMBA FRANÇOIS, CM1, école Reine Astrid

« J'ai souhaité devenir conseillère municipale enfants pour réellement participer à la vie de la commune et, à mon niveau, changer des choses. Et j'ai vraiment aimé participer à la commémoration du 11 novembre. »

### Mila DEVIENNE-CAHOREAU, CM2, école Louis Pergaud

« Me présenter au Conseil Municipal Enfants était pour moi la possibilité de mettre en avant mes idées pour améliorer le quotidien dans la ville, comme par exemple créer des liens entre les écoles et les personnes âgées. Le projet qui me tient aussi très à cœur est la projection d'un film en plein air à l'école. »

### Erwan MALHOMME, CM1, école Louis Pergaud

« Je voulais être conseiller pour essayer d'améliorer la sécurité des enfants devant les écoles et la commémoration du 11 novembre a été une très belle expérience pour moi. »



## La belle dynamique d'Aubergenville pétanque se poursuit

Certes, la crise sanitaire n'a pas épargné les bouledromes depuis deux ans, comme l'ensemble du mouvement sportif, mais du côté du club de pétanque d'Aubergenville, nulle trace de morosité, bien au contraire. Au sein de l'association présidée depuis plus de 10 ans par José Da Silva, on a même plutôt le sourire. Non seulement le club a conservé ses adhérents et même accueilli de nouveaux joueurs ces derniers mois, pour porter le nombre de ses licenciés à 108 en ce début de saison, mais ses équipes sur les terrains de compétition ont aussi brillé. Grâce à leurs performances l'automne dernier dans le championnat régional, les collectifs féminins et masculins ont validé leur accession en CNC 3 et évolueront cette année, pour la première fois dans l'histoire de l'association, dans le championnat national. « Une grande première également pour un club des Yvelines, souligne José Da Silva, pas peu fier de ses troupes. C'est une belle récompense pour l'ensemble de nos joueurs, dirigeants et bénévoles. Au sein du club, il y a un vrai esprit d'équipe qui s'est développé au fil des années, on sent une cohésion, une force collective qui porte aujourd'hui ses fruits en compétition mais qui crée aussi de l'émulation à tous les niveaux. » Pour surfer sur cette dynamique et attirer de nouvelles générations de pétanqueurs, Aubergenville Pétanque, qui a vu également ses vétérans gagner leur montée en championnat régional, envisage de renforcer ses liens avec les écoles de la commune et permettre ainsi aux élèves de s'initier à la discipline.



Si vous êtes intéressé par la pratique de la pétanque, pour découvrir la discipline et peut-être jouer en compétition, vous pouvez adhérer au club Aubergenville Pétanque à tout moment. Le coût d'une licence est de 45 euros (gratuit pour les moins de 18 ans).

**Plus d'informations auprès de José Da Silva au 01 30 95 50 81/06 16 80 84 55 ou par mail [jose.silva.2@hotmail.fr](mailto:jose.silva.2@hotmail.fr)**

### À noter également déjà sur vos agendas

Aubergenville Pétanque accueillera en avril sur le bouledrome situé avenue du château différents événements, dont deux épreuves du championnat régional (doublette et vétérans) le mercredi 20 avril. Les champions du monde Philippe Quintais et Dylan Rocher seront également présents sur la commune les 27 et 28 avril pour des séances de démonstration et un moment d'échange.

# ▶ URBANISME



## Aubergenville simplifie vos démarches d'urbanisme

Grâce au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), un service gratuit et accessible à tous (particuliers et professionnels), vous pouvez désormais déposer vos demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, déclaration d'intention d'aliéner...) 24/24 heures et 7/7 jours. Si vous résidez sur Aubergenville et que vous souhaitez construire une habitation, remplacer des fenêtres, engager une réfection de toiture, aménager une clôture, ravalier une façade, installer une piscine, diviser un terrain..., vous devez désormais faire

ces demandes d'autorisations en ligne sur internet, et non plus sur papier. Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme vous permet non seulement de gagner du temps lors du dépôt de votre demande, mais il vous offre également un espace personnel de suivi de l'instruction de votre dossier. L'accès au guichet nécessite l'activation d'un compte personnalisé et sécurisé. Cette première étape se fait très rapidement, soit avec ses identifiants France Connect, soit en créant un compte à partir de ses données personnelles (nom, prénom, adresse...).

### Étape 1 :

- Créer un compte soit avec un identifiant que vous créez pour le suivi de toutes vos autorisations d'urbanisme, soit via votre identifiant France Connect

### Étape 2 :

- Choisir quel type de dossier vous souhaitez déposer (permis de construire, déclaration préalable...) et compléter le Cerfa correspondant à votre demande en joignant toutes les pièces obligatoires (plan de situation, plan masse, photographies, etc.) sous format jpeg, .jpg, .png, pdf...

- Vérifier que toutes les informations requises ont bien été renseignées et que toutes les pièces nécessaires soient jointes (des éléments complémentaires pourront vous être demandés ultérieurement).

- Transmission de la demande

### Étape 3 :

- Un accusé d'enregistrement électronique (AEE) vous est automatiquement envoyé par courriel. Il est la preuve de la création de votre

dossier.

- La Commune, où se dérouleront vos travaux, est alors informée du dépôt d'un dossier et vous délivre un numéro d'enregistrement qui vous est communiqué via l'envoi d'un Accusé de Réception Electronique (ARE).

- La date de dépôt de votre dossier faisant foi pour le délai d'instruction est celle de l'Accusé de Réception Electronique (ARE).

### Étape 4 :

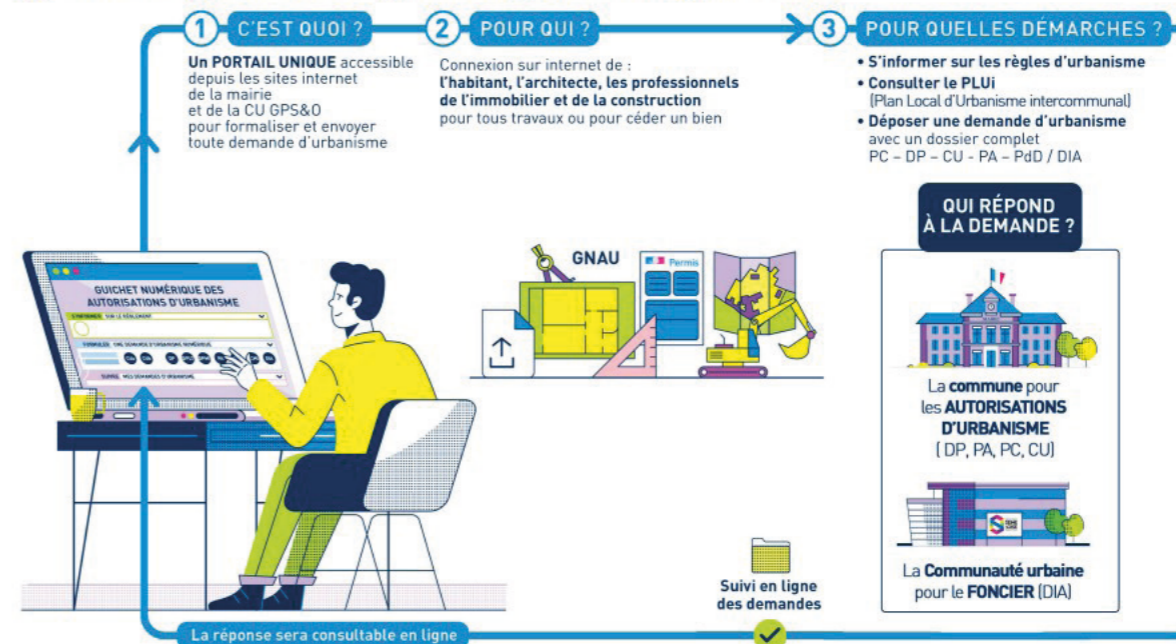
- Suivre l'état d'avancement de la demande depuis la page d'accueil du Guichet

- Consulter les courriers et les documents de décision liés à ma demande d'urbanisme

*Le service urbanisme reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches. Pour déposer vos demandes, une seule adresse : [gpseo-gnau.operis.fr/gnau](http://gpseo-gnau.operis.fr/gnau)*

## GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

➕ PRATIQUE ➕ ACCESSIBLE ➕ RAPIDE ➕ SÉCURISÉ ➕ ÉCOLOGIQUE



### PETIT GLOSSAIRE DES DEMANDES D'URBANISME

- Projet : acheter / vendre un bien immobilier**  
DIA : Déclaration d'Intention d'Aliéner
- Projet : construire / réaliser des travaux**  
PC : Permis de construire  
DP : Déclaration Préalable  
CU : Certificat d'Urbanisme  
PdD : Permis de démolir  
PA : Permis d'aménager

### QUELS AVANTAGES ? LA DÉMATÉRIALISATION POUR TOUS Guichet accessible 7 jours /7, 24 heures/24

- Facilite les démarches** (assistance en ligne vers le bon formulaire Cerfa, pré-remplissage, suivi)
- Optimise la gestion des demandes d'urbanisme**
- Gagne du temps** Guichet unique 24h/24, 7j/7
- Sécurise les informations**
- Préserve les ressources naturelles** en passant par le zéro papier
- Améliore la qualité des services publics**





# ▶ LE BUDGET DE VOTRE COMMUNE

Avec rigueur et prudence, Aubergenville continue d'investir pour son avenir... et le vôtre ! Le 15 décembre dernier, le Conseil Municipal a voté le budget de la ville pour 2022 avec un programme d'investissement soutenu, sans hausse de la fiscalité, malgré le contexte de crise sanitaire et la baisse des dotations de l'État qui se poursuit. Pour tout comprendre et décrypter ce nouveau budget, suivez le guide.

# BUDGET 2022

C'est une étape importante de la vie de notre commune, un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité, mais aussi un challenge à relever chaque année, et d'autant plus en cette période de crise sanitaire qui perdure. Le 15 décembre dernier, le Conseil Municipal a voté le budget de la ville pour 2022, donnant ainsi l'opportunité aux services municipaux d'engager leurs actions dès le début de l'année.



## Un budget responsable

Ce budget responsable et fidèle aux engagements de campagne, sans augmentation de la fiscalité pour la 20<sup>e</sup> année consécutive afin de préserver le pouvoir d'achat des Aubergenvillois, a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses tout en maintenant l'épargne de la ville à un niveau important. Cette épargne constitue l'une des ressources internes dont dispose la collectivité

pour financer ses investissements. Le budget s'élève cette année à 23,7M € qui se répartissent à hauteur de 18,7 M€ pour le fonctionnement (salaires, achats courants, fonctionnement des services à la population, subventions), 3,5M € pour l'investissement (création et amélioration d'équipements) et 1,4M € pour le remboursement de la dette. La municipalité pourra ainsi non seulement continuer à offrir à chaque habitant la même qualité de services toute l'année (enfance jeunesse, aide aux associations, festivités et animations, action sociale,...), mais aussi entretenir et valoriser son patrimoine et conserver sa capacité à investir pour accompagner l'évolution de la ville, avec un niveau d'emprunt raisonnable. Une part importante sera d'ailleurs consacrée aux grands projets pluriannuels, à commencer par la mise en accessibilité des bâtiments communaux ou les rénovations de l'édifice culturel Sainte-Thérèse et du complexe sportif Mimoun.

## Une gestion rigoureuse

La gestion rigoureuse de ce budget, illustrée notamment par la réduction des dépenses de fonctionnement, a permis d'absorber les impacts de la crise sanitaire, qui demande toujours la plus grande vigilance, et de faire face aux imprévus, à commencer par l'augmentation des coûts des matières premières et de l'énergie (eau, électricité, gaz...) qui pèsent de plus en plus sur les charges de la commune, à l'instar de nos concitoyens.



**Thierry Rihouey, adjoint au maire en charge des finances de la commune, détaille les axes forts du budget 2022**

« La crise sanitaire et la baisse des dotations de l'État aux collectivités locales, enclenchée depuis plusieurs années maintenant, n'ont pas été sans conséquences et ont rendu forcément cet exercice budgétaire 2022 encore plus délicat, même si nous avons paradoxalement augmenté notre épargne brute ces deux dernières années. Soumis à ces contraintes financières, le budget de la ville n'en reste pas moins le reflet de la politique souhaitée par le maire Gilles Lécole. Il va nous permettre de maintenir notre offre de services et de subventions, de poursuivre notre dynamique d'investissements majoritairement autofinancés, de s'engager dans des rénovations et des travaux, grâce un encadrement des dépenses de fonctionnement. Nous avons ainsi demandé aux services de limiter voire baisser à hauteur de 2% leurs dépenses courantes, en prenant

par exemple des mesures d'économies sur les fournitures administratives, en privilégiant la dématérialisation ou encore en recyclant du matériel. Une gestion plus efficiente de la restauration scolaire pour éviter le gaspillage et surtout des coûts liés à la consommation d'énergie, qui sont en constante augmentation, est également aujourd'hui une nécessité. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité recruter un contrôleur de gestion et un coordinateur de subventions qui seront à nos côtés pour assurer cette rigueur budgétaire. Car la priorité reste de continuer à œuvrer pour les publics les plus vulnérables malgré ces recettes dégradées. Nous avons pris à cet égard des décisions fortes : les délais d'annulation pour les inscriptions des enfants à la restauration scolaire et/ou aux accueils périscolaires ont par exemple évolué, passant de 10 à 5 jours pour les familles. Nous avons également comme projet la mise en place d'un tarif dégressif pour les familles ayant plusieurs enfants fréquentant la restauration scolaire. Mais il faut savoir que ces mesures ont un impact important sur les coûts supportés par la municipalité. Ce budget 2022 pourra être ajusté en cours d'année en fonction des recettes et des dépenses réelles, mais aussi de l'évolution de la situation sanitaire. »

## LES PRINCIPALES ORIENTATIONS

- Stabilité des taux d'imposition
- Stabilité des tarifs municipaux
- Maintien de l'investissement pour le développement de la Ville
- Maintien des services à la population en contenant nos dépenses

1K€= mille euros  
1M€ = 1 millions d'euros

**23,7 M€** > • MONTANT TOTAL DU BUDGET  
**18,7 M€** > • DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT  
**3,5 M€** > • DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (HORS DETTES : 1,4M€)

# LE BUDGET 2022 EN UN COUP D'ŒIL

## LES PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement permettent de faire fonctionner les services municipaux (enseignement-formation, culture, sport et jeunesse, action sociale, aménagement urbain, animation commerciale de proximité). Elles comprennent tous les achats courants liés à l'activité des services de la Mairie comme l'eau, l'électricité, l'essence, les achats de matières premières et de fournitures, mais également les petits travaux d'entretien, le remboursement des intérêts d'emprunt, les subventions versées aux associations, et les salaires du personnel municipal qui représentent une part importante de l'enveloppe de fonctionnement.



### SERVICES GÉNÉRAUX ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(salaires des agents, communication, fêtes et cérémonies, aides aux associations...)

**8,5 M€**



### SPORTS ET JEUNESSE

(entretien des gymnases et des stades, centres de loisirs, colonies de vacances...)

**2,2 M€**



### AMÉNAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

(éclairage public, entretien de la voirie, des espaces verts urbains, transports urbains...)

**1,2 M€**



### INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ

**0,6 M€**



### LOGEMENT

(parc privé de la commune)

**7,5 K€**

### ENSEIGNEMENT FORMATION

(écoles, hébergement et restauration scolaire, transports scolaires, classes de découverte...)

**2,4 M€**



### CULTURE

(actions culturelles, bibliothèque, Maison des Arts...)

**1,3 M€**



### SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUE

(police municipale, hygiène...)

**0,7 M€**



### FAMILLE

(crèches et garderies...)

**1,7 M€**



### ACTION ÉCONOMIQUE

(frais généraux, animations ponctuelles)

**9,9 K€**

LES SALAIRES REPRÉSENTENT **63%** ENVIRON DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA VILLE, SOIT **11,2 M€**. LA VILLE D'AUBERGENVILLE COMPTE UN EFFECTIF DE **343 AGENTS** DONT 18 ASSISTANTES MATERNELLES. AFIN DE MAÎTRISER LA MASSE SALARIALE, LA VILLE TABLE SUR UNE MAÎTRISE DE SES EFFECTIFS SUR LES ANNÉES À VENIR.

## LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement sont programmées pour le financement de travaux importants, comme la rénovation de bâtiments, la réhabilitation du patrimoine ou encore à l'achat de véhicules et de matériels, et enfin le remboursement de la dette.



### GROUPES SCOLAIRES

**314 K€**



### GYMNASES ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

**201 K€**



### FERME PÉDAGOGIQUE

**136 K€**



### MAISON DES ARTS

**58 K€**



### CENTRES DE LOISIRS

**51 K€**



### ST OUEN

**22 K€**



### AMÉNAGEMENT URBAIN

**908 K€**

Rénovation et extension de la Vidéoprotection : 500 K€  
Réaménagement du parc Nelly Rody : 150 K€



### ÉQUIPEMENT DES SERVICES

**272 K€**

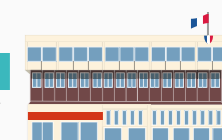
### AUTRES BÂTIMENTS COMMUNAUX & ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

**1001 K€**



### HÔTEL DE VILLE

**199 K€**



### MAISON DE LA PETITE ENFANCE

**71 K€**



### LOGEMENTS

**52 K€**



### MARCHÉ COUVERT

**35 K€**



### POLICE MUNICIPALE

**13 K€**



### DIVERS

**163 K€**



Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, accueils de loisirs, activités périscolaires, recettes des festivités et manifestations communales...), aux dotations de l'État, aux taxes locales (parts communales de l'équivalent de la taxe d'habitation (suite à la réforme de celle-ci), de la taxe foncière et de la taxe sur le foncier non bâti), les recettes de la restauration scolaire, des activités péri et extra-scolaires etc...



## OPÉRATIONS PLURIANNUELLES

**MISE EN ACCESSIBILITÉ DES  
BÂTIMENTS COMMUNAUX (AD'AP)**  
**400 K€** (sur une enveloppe globale de  
1,6 M€ répartie sur plusieurs années)

**RÉNOVATION DE L'ÉDIFICE CULTUREL  
SAINTE-THÈRESE**  
**100 K€** (sur une enveloppe globale de  
1,4 M€ répartie sur plusieurs années)

**RÉNOVATION DU COMPLEXE SPORTIF  
MIMOUN**  
**450 K€** (sur une enveloppe globale de  
1,76 M€ répartie sur plusieurs années)

**RÉNOVATION DES CHAUFFERIES**  
**150 K€** (sur une enveloppe globale de 301  
K€ répartie sur 2 années)

## LE CHIFFRE

**439 K€** Le montant des subventions qui seront allouées aux associations d'Aubergenville cette année. Lors du vote du budget 2022, des subventions ont notamment été accordées au Comité des Œuvres Sociales du personnel communal d'Aubergenville, au Rugby Club Aubergenville Elisabethville et à l'Aubergenville football club suite à la signature d'une convention d'objectifs et de moyens entre la ville et ces associations.

Le CCAS bénéficie pour sa part d'une subvention de **530 K€** pour mener ses missions auprès des familles et des publics les plus vulnérables et participer à la lutte contre la pauvreté et contre l'exclusion.

## TAUX DES IMPOTS LOCAUX

Pour la 20<sup>e</sup> année consécutive, **les taux d'imposition 2022 ne subiront pas d'augmentation** de la part communale pesant sur le contribuable Aubergenvillois. La dernière augmentation des taux d'imposition date de 2002.

- Taxe Foncière sur propriétés bâties **31,72 % soit 20,14 % (part communale – ex TH) + 11,58 %**
- Taxe Foncière sur propriétés non bâties **87,87%**

Pour 2022, 971 foyers fiscaux d'Aubergenville bénéficieront de la suppression aux 2/3 de la taxe d'habitation.

**En 2023, tous les contribuables seront exonérés de la taxe d'habitation sur la résidence principale pour un gain moyen de 736 euros par foyer.**

## LA QUESTION

### La crise, ça coûte combien à la ville d'Aubergenville ?

Depuis deux ans, le coût généré par la crise sanitaire liée à la COVID-19 pour la commune est évalué à **276 K€ (2020)** et **environ 160 K€ (chiffres provisoires 2021)**. Celui-ci comprend l'achat et la distribution des équipements de protection (masques, gel hydroalcoolique, produits d'entretien...), la désinfection régulière des équipements, mais aussi les remplacements des personnels dans les écoles et les accueils de loisirs. Le coût des mesures sanitaires s'est équilibré avec les économies réalisées par l'annulation d'événements et de prestations. L'année 2022 devrait être une année de transition entre les dépenses toujours liées à la crise (**estimées à environ 112K€**) et les frais engagés dans le cadre des animations et des activités d'une année classique, signe d'une reprise normale des activités au sein de la commune.



# ► ANDRÉ MARIN

C'est une page de la vie associative de la commune qui s'est tournée début février, en toute discrétion. À 86 ans, André Marin a décidé de prendre du recul et de laisser, après 22 années de présidence, l'Union nationale des combattants d'Aubergenville entre les mains de la « jeune » génération. Si Bruno Paulin, de 30 ans son cadet, lui a succédé à la tête de l'UNC, André Marin, nommé président honoraire, ne sera jamais bien loin de l'association qu'il a rejoint presque par hasard dans les années 70 comme simple adhérent avant d'en gravir les échelons. « *Tant que ma santé le permettra, je continuerai bien sûr à participer à toutes les cérémonies commémoratives et à rendre visite aux enfants dans les écoles pour leur transmettre cet indispensable devoir de mémoire* », confirme-t-il.

## L'amour de la patrie et le respect du drapeau

Né à Oran quatre ans avant le début de la 2<sup>nd</sup>e Guerre mondiale, André Marin a toujours été un militariste convaincu et engagé, bien décidé à rendre hommage à celles et ceux qui ont servi, se sont battus, ont souffert ou sont tombés au front, à l'image de son grand oncle, tué au combat dans la Somme en 1917 « *et dont les médailles ornaient le salon de ma grande tante* », raconte-t-il. Chez les Marin, on a toujours eu l'amour de la patrie et le respect du drapeau et un certain attrait pour la chose militaire. Dans les années 50, lui-même a servi comme jeune officier lors de la guerre d'Algérie pendant près de trois ans de service militaire actif. Une partie de sa vie qu'il n'a jamais oubliée, tout comme son enfance de l'autre côté de la Méditerranée avant d'être contraint à l'exil, comme des centaines de milliers de pieds-noirs, au cœur de l'été 62 après la proclamation de l'indépendance de l'Algérie. « *Mais j'ai très vite tourné la page, de toute façon, je n'avais pas vraiment le choix* », assène celui qui, arrivé en France, a trouvé pied à terre et travail dans les Yvelines, dans le secteur de l'automobile alors qu'il officiait au service des fraudes en Algérie, avant de poser définitivement ses

valises à Aubergenville deux ans plus tard avec sa femme, Joséphine. Son nouvel entourage n'a pas eu besoin de beaucoup le pousser pour le faire adhérer à l'UNC locale tant il épousait les valeurs d'unité, de solidarité et de droiture morale. Tout comme Nelly Rodi, alors candidate pour son deuxième mandat à la mairie d'Aubergenville en 1977, a su facilement le convaincre de rejoindre son équipe. « *J'avais envie de m'impliquer pour ma ville, d'aller vers les autres pour mieux les connaître et les aider* », souligne-t-il.

## Dévouement et humilité

Aux côtés de l'ancienne sénatrice, dont il fut pendant 12 ans l'adjoint en charge des relations publiques, du jumelage, de la vie associative et de l'événementiel, il contribuera à la modernisation d'Aubergenville, à son nouvel élan et à son rapprochement avec ses villes amies, notamment Dieburg dont le jumelage, initié en 1975, n'a cessé de se fortifier. Son dévouement, son humilité et ses nombreuses actions, toujours au service de la population, ont laissé une trace profonde et durable dans le paysage politique et associatif aubergenvillois. « *Mon père a toujours été quelqu'un d'une grande intégrité, qui n'a jamais pensé à son propre intérêt, mais toujours à celui de sa commune et de son association* », avoue sa fille Fabienne Paulin qui n'a pas hésité à suivre sa voie en s'engageant à son tour dans la vie politique locale. Aujourd'hui adjointe au maire Gilles Lécole, ce n'est pas un hasard si elle assure dans sa délégation les mêmes responsabilités que son paternel. « *Avec ma sœur Hélène, on a baigné dans ce milieu municipal et associatif toute notre vie, on a vu notre père s'investir pour sa ville sans compter, notre mère aussi (Joséphine Marin a fait partie du CA du CCAS pendant plus de 40 ans, ndlr) et j'ai l'impression d'être dans une sorte de continuité* », sourit-elle sous le regard ému de son père, pas peu fier de voir son héritage perdurer.

# ► PORTRAIT

Ancien élu local et président de l'UNC d'Aubergenville, André Marin (86 ans) reste une personnalité qui compte dans le paysage politique et associatif aubergenvillois, tant pour son dévouement que ses nombreuses actions, toujours au service de la population.

# ► EN IMAGE



19 JANVIER 2022  
Convention " Ville amie des enfants " avec l'UNICEF



6 NOVEMBRE 2021  
Fête de la Solidarité



4 JANVIER 2022  
VaccY Bus



Du 24 au 29 JANVIER 2022  
Semaine Olympique et paralympique



19 NOVEMBRE 2022  
Journée des droits de l'enfant



29 JANVIER 2022  
Salon Toutes collections



11 NOVEMBRE  
Commémoration de l'armistice de 1918



28 JANVIER 2022  
Marché du Bourg



15 DÉCEMBRE 2021  
Spectacle de Noël Maison de Tous



28 JANVIER 2022  
Rencontre avec Marie Sizun



DEPUIS NOVEMBRE 2021  
Temps d'écoute famille



13 NOVEMBRE 2021  
Inauguration Espace sans Tabac



# ▶ TRIBUNES

Les tribunes sont publiées sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Les prix augmentent, les salaires et les pensions doivent suivre !

La hausse des prix touche lourdement la plupart des familles populaires. La pompe à essence a l'allure du bandit de grand chemin qui détroussait le voyageur. Le gaz et l'électricité deviennent des services de luxe. Se chauffer correctement est parfois une option. Se nourrir convenablement est un parcours du combattant. Jusqu'aux sociétés d'autoroutes qui augmentent les péages, alors qu'elles se sont amplement remboursées de leurs frais. Les infos et réseaux répandent les astuces pour dépenser moins, guetter les promos, rouler le pied léger, réparer, recycler, acheter d'occasion...

À l'autre bout de la société, plus de 137 milliards d'euros de profits ont été dégagés par les entreprises du Cac 40 pour 2021, dont 15 milliards pour TotalEnergie, 12 pour LVMH ou Stellantis ; 8 pour BNP Paribas ou Sanofi. Pour les patrons de l'énergie, du luxe, de l'automobile ou des banques, c'est le gros lot !

Officiellement, l'inflation atteint 2,9 % par an. Chaque mois, elle grimpe. Et ce n'est qu'un début car les grands groupes de l'énergie, qui anticipent la transition énergétique, répercutent ces hausses sur toute la chaîne de production, autrement dit, les capitalistes font payer les futurs investissements aux consommateurs.

Mais les consommateurs ne sont pas tous logés à la même enseigne. Pour les ménages populaires, le logement, le chauffage, la nourriture absorbent l'essentiel du budget. Pour eux, l'inflation réelle est bien supérieure. Le prix de l'énergie a bondi de 20 % en un an, celui des fruits et légumes de 6,7 %. Même le prix des pâtes a augmenté de 20 à 50 % selon les marques, les plus bas de gamme ayant le plus augmenté ! Dans certains HLM, des bailleurs sociaux ont augmenté les provisions de charges pour le chauffage de 30 ou 40 euros par mois, des sommes énormes quand on vit avec le minimum vieillesse ou le RSA.

Auxiliaires de vie, ouvriers, employés, livreurs : celles et ceux qui produisent tout, les « premiers de corvée » sur qui repose le fonctionnement de la société, ne peuvent pas vivre dignement de leur salaire. C'est bien pourquoi, comme les salariés d'ISS à PSA Poissy, des travailleurs engagent la lutte pour leurs salaires.

Ce ne sont pas les aumônes du chèque inflation ou les promesses des uns ou des autres qui régleront les problèmes de budget des travailleurs. Ils ne demandent pas l'aumône. Ils réclament leur dû. L'argent existe, il leur faudra aller le chercher en se mobilisant tous ensemble.

Philippe Gommard

lutte ouvrière.aubergenville@gmail.com

## LES DOSSIERS EN COURS

Comme nous allons entrer dans une période de réserve avant la parenthèse électorale, cette dernière tribune est pour nous l'occasion de faire le point sur les sujets récents qui ont été vus en conseil municipal.

Le bilan de l'établissement public foncier Ile de France (EPFIF)

Nous avons voté contre ce bilan pour 2 raisons.

La première : le manque de transparence financière concernant les Jardins de La Halle (anciennement la friche Landuyt) car nous n'avons toujours pas de réponses sur le prix d'achat de cette friche par l'EPFIF, le prix de vente au promoteur et nous ne connaissons pas le montant du fond friche attribué par la région Ile de France qui a permis d'équilibrer cette opération immobilière déficitaire avec de l'argent public.

Rappelons aussi qu'à l'origine il s'agissait de conserver le caractère historique industriel de ce bâtiment ; en réalité nous apprenons que la destruction est totale et qu'une structure neuve dans l'esprit sera édiflée !

La seconde : le développement de la totalité du quartier car beaucoup de zones d'ombre persistent. La zone Uab du PLUI laisse toujours la possibilité pour un

promoteur de construire des immeubles R+6(étages) ; Le maire refuse de proposer une modification du PLUI pour ce secteur afin de diminuer la hauteur de futurs bâtiments alors que 16 communes de la communauté urbaine ont déjà apporté des précisions pour éviter ce type de constructions. Une zone de veille concernant le secteur de la maison des Arts a été maintenue donnant la possibilité de construire des immeubles en lieu et place de la MDA.

Nous ne pouvons cautionner cette politique aventureuse !

Le projet EOLE

Sur ce dossier nous assistons à un véritable chantage de la SNCF (entreprise que connaît bien le maire pour y avoir travaillé) qui demande une rallonge budgétaire de 600 millions pour 2022 aux collectivités sous peine d'arrêt du chantier ; le dérapage global aujourd'hui est de 1,7 milliard donnant un coût global estimé à 5,4 milliards (chiffre 2022) avec une mise en service encore retardée.

**Thierry MONTANGERAND**

Maire 2017-2020

« Pour Aubergenville, Poursuivons ensemble »

## Le quartier de la gare : un nouveau quartier qui s'adapte à sa population et à ses besoins !

Comme nous nous y étions engagés le quartier de la gare se transforme. Un nouveau quartier, plus accessible, se dessine, et ce grâce aux travaux de restructuration du pôle gare menés par la Communauté Urbaine dans le cadre de l'arrivée d'EOLE à l'horizon 2024. Les voiries vont être requalifiées et mises en zone 30, les espaces de stationnement vont être redistribués (arrêts minute, 29 places de stationnement en zone bleue). Une place paysagère sera créée en lieu et place du carrefour à feux afin de fluidifier la circulation. Le parvis de la gare va être réaménagé pour favoriser les modes actifs (vélos, piétons), des arceaux vélos couverts seront d'ailleurs installés à proximité de la gare. La circulation des bus sera également facilitée grâce à la création d'un nouveau débouché et d'un quai bus supplémentaire.

Ce nouvel ensemble, qui comprendra également plus d'une centaine de logements sur le terrain de l'ancienne cimenterie (maisons individuelles, logements collectifs) ainsi qu'une résidence sénior composée de 90 logements du 2 au 4 pièces afin de répondre aux besoins des seniors autonomes et de

nouveaux commerces, sera plus ouvert sur la ville et permettra de retrouver une perspective en sortie de gare.

Dans la continuité de ce beau projet, la SNCF va repenser le bâtiment-voyageurs de la gare pour le rendre plus moderne, plus accessible afin de tenir compte des besoins de l'ensemble des usagers et des contraintes des nouvelles mobilités. Dans cette refonte de l'espace voyageurs sont d'ores et déjà prévus un agrandissement du hall, la modernisation de la ligne de contrôle pour un franchissement plus rapide, la création d'un espace connecté de micro-working (recharge USB, tablettes pour poser ses affaires, distributeurs de boissons...) qui vous permettra bien sûr toujours d'avoir une vue sur les différents écrans d'informations, pour ne pas rater votre train !

Ces formidables projets se font grâce à vous et grâce au travail de consultation et aux différents retours que vous nous avez faits lors des différentes réunions publiques, c'est aussi cela la démocratie participative, une ville qui évolue à l'écoute des besoins de ses habitants !

**La tribune de la majorité municipale, "Aubergenville Horizon"**

## ▶ PERMANENCES

### • Du maire (de 15h à 17h)

Les vendredis 11 et 25 mars, les vendredis 8 et 22 avril, le vendredi 13 mai, les vendredis 3 et 17 juin et le vendredi 1<sup>er</sup> juillet.  
Tél. : 01 30 90 45 05 ou 01 30 90 45 88 - Mail : cabmaire@aubergenville.fr  
*Aucune permanence pendant les vacances scolaires.*

### • Des élus municipaux

Les adjoints au maire et le conseiller municipal délégué vous reçoivent sur rendez-vous. Si vous souhaitez les rencontrer, contactez le secrétariat du Maire au 01 30 90 45 05 ou 01 30 90 45 88 - Mail : cabmaire@aubergenville.fr

### • Du sénateur Sophie PRIMAS

Sur rendez-vous le mardi, au 01 30 90 28 41 ou par mail à : sophieprimas@orange.fr  
15 avenue Charles de Gaulle  
à Aubergenville.

### • Du député Bruno MILLIENNE

Sur rendez-vous le samedi, de 9h à 13h, au 01 34 75 52 14 ou par mail à  
depute.millienne@gmail.com, 2 route d'Herbeville à Maule.



# MARCHÉ du BOURG

Produits bio & circuit court

**LE DERNIER VENDREDI DE CHAQUE MOIS À PARTIR DE 17H**

**PLACE JEAN MONNET - AUBERGENVILLE**